

Lettre d'infos N°34

FEVRIER 2025

INFORM'ACTION 74



NOS LIEUX D'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

Cran – Gevrier :

Tous les Mardis
21 Route de Chevennes

Meythet :

Tous les Mercredis
4 Rue de l'Aérodrome

Cluses :

2èmes et 4èmes Jeudis du mois
24 Avenue G. Clémenceau

Rumilly :

1ers & 3èmes Jeudis du mois
Rue de l'Annexion
Maison de l'Albanais

Litiges , Ecoute, Conseils....

**PRENEZ RDV EN LIGNE
sur notre site internet**

www.lacsf74.org

Permanence téléphonique :

 **06.30.29.74.26**

 **CSF74**

udcsf74@la-csf.org



REHABILITATIONS

LOGEMENT

HALPADES

REHABILITATIONS VALIDEES EN 2025

- ✓ « Résidence Le Saint François », Allée du Déjeuner sur l'Herbe à Cran-Gevrier.
- ✓ « Le Chant du Comte » à Rumilly
- ✓ « La Furgère » à Lornay
- ✓ « Les Tritons » à Annecy

A la suite de cette validation par les Locataires, Halpades va pouvoir engager les études précises et ultérieurement la Consultation des Entreprises pour des travaux réalisables probablement en 2026.

REHABILITATIONS ENVISAGEES EN 2025

- ✓ Champ fleuri à SEYNOD (474 Logements)
- ✓ Logitop à ARCHAMPS (118 Logements)
- ✓ La Rasse à THONON (71 Logements)
- ✓ Le Voltaire à MARNAZ (53 Logements)
- ✓ Les orpellières à THONON (49 Logements)
- ✓ Le Chabloux à ST JULIEN (48 Logements)
- ✓ Le Magellan à ANNECY (46 Logements)
- ✓ Le Véga à SCIONZIER (44 Logements)

Tenue d'une réunion de Concertation Locative pour présentation du projet et demande de validation par les Locataires.



COLLECTIFS DE LOCATAIRES – CSF74

LOGEMENT

Les Collectifs de locataires déclarés - CSF 74

	COLLECTIFS	BAILLEURS	SECTEURS	ANNEES DE CREATION
1	VAL VERT	SCIC HABITAT	SEYNOD	2015
2	CHORUS	CDC HABITAT	CRAN-GEVRIER	2019
3	HIRONDELLES		ANNECY	2019
4	AGIR ET VIVRE ENSEMBLE	HALPADES	RUMILLY	FIN 2022
5	LE MENESTREL		ANNECY-LE-VIEUX	FIN 2022
CREATION DE NOUVEAUX COLLECTIFS / 2024				
6	LA BALME	HSH	LA ROCHE/FORON	29/01/2024
7	TOURMALINE	HSH	ANNEMASSE	15/02/2024
8	LES CHAMPS GARIN	SAMB	HABERE-LULLIN	15/02/2024
9	LES AQUARELLES	HSH	ANNECY-LE-VIEUX	20/11/2024

Et un 10ème Collectif devrait voir le jour courant 2025.

Pour certains de ces Collectifs de Locataires, plusieurs réunions et échanges ont eu lieu entre la CSF74 et les Référénts de ces Collectifs pour évoquer, définir et tenter de résoudre les problèmes importants et récurrents qu'ils rencontrent dans leurs résidences ou ensembles immobiliers et les faire remonter auprès de leurs bailleurs, organiser des rencontres, toujours accompagnés par la CSF74. Des pétitions émanant de ces différents Collectifs, avec l'appui de la CSF74, ont été d'ailleurs, diffusées au sein de leurs Résidences, afin de mobiliser l'ensemble des Locataires et interpeller leurs bailleurs respectifs.



Le virement instantané SEPA **généralisé en 2025**

CONSO

[**SEPA** : Single Euro Payments Area / Espace unique de paiement en euros]

Tout établissement proposant des virements classiques devra proposer le virement instantané, sans surcoût.

Depuis le **09 Janvier 2025**, toutes les **banques françaises ont l'obligation** de mettre en œuvre la **gratuité des virements instantanés**.

Cette disposition inscrite dans le Règlement du Parlement Européen et du Conseil du **13 Mars 2024**, **interdit de facturer le virement instantané plus cher que le virement bancaire classique**.